

Le drapeau de l'Union est parfois appelé à juste titre les couleurs du roi. Il est souvent appelé à tort l'Union Jack. Ce qu'on appelle l'Union Jack est en fait le pavillon des navires de la flotte royale – « Jack » désignant, en argot, un marin britannique.

Le nom correct est le drapeau de l'Union. Sa conception originale date de 1606, après que la mort d'Elisabeth I^{ère} en 1603, sans héritier, a permis la succession au trône d'Angleterre de Jacques VI d'Écosse.

Ce drapeau de l'Union avait donc été conçu dans l'espoir d'éviter les tensions entre les deux peuples. Il combinait la croix rouge de Saint-Georges et la croix blanche de Saint-André. Après l'exécution du roi Charles I^{er} en 1649 et pendant la sombre époque de Cromwell, le drapeau de l'Union n'a pas été repris. Il retrouva sa juste place lors de la Restauration du roi Charles II en 1660.

En 1701, l'Acte d'Union unifia les royaumes d'Écosse et d'Angleterre et le drapeau de 1660 continua à être utilisé jusqu'au 1^{er} janvier 1801, date à laquelle un Acte d'Union créa le nouveau Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Le *College of Arms* de Londres a conçu la fine croix octogonale rouge connue par la suite sous le nom de croix de Saint-Patrick, de l'insigne de l'Ordre de Saint-Patrick, fondé en 1783.

Des modifications du drapeau de l'Union ont été envisagées lorsque le sud de l'Irlande a obtenu son indépendance en 1921, mais cela n'a pas été suivi d'effet. Indépendamment des sentiments légitimes des quatre identités nationales des nations d'origine, il reste le drapeau national de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord.

L'importance de l'Entente cordiale ne saurait être sous-estimée. L'expression a été utilisée pour la première fois en 1843 dans une lettre du ministre britannique des Affaires étrangères, Lord Aberdeen, à son frère, dans laquelle il mentionnait « une bonne et cordiale entente » entre nos deux nations. Cela a été traduit en français par Entente Cordiale et utilisé par Louis Philippe à la Chambre des pairs la même année.

En 1904, la « Deuxième » Entente cordiale fut signée, marquant le début d'une entente nouvelle entre nos deux pays, dont l'Europe bénéficie depuis plus de 120 ans.

Selon les mots du roi Charles, « Les liens entre nos peuples sont innombrables et représentent l'élément vital de notre Entente Cordiale, qui a été inspirée par mon arrière-arrière-grand-père, le roi Édouard VII. Alors que nous célébrons le 120^e anniversaire de l'Entente cordiale en 2024, il nous incombe à tous de revigorer notre amitié pour qu'elle soit prête à relever les défis de ce 21^e siècle. »

Dans ce geste d'amitié de ce soir, soutenu de tant de façons, nous avons l'heureux privilège d'incarner ces paroles.